

# Découvrir le collège le Bocage

Nous vous invitons à découvrir de façon plus approfondie les actions et projets menés au collège en consultant le site internet de l'établissement :

<https://www.collegelebocagedinard.ac-rennes.fr/>

Une réunion de présentation prévue en présentiel se tiendra au collège début février 2023. Lors de cette réunion vous seront présentées les spécificités du collège le Bocage et de façon plus détaillée le fonctionnement global de l'établissement.

## L'inscription au collège le Bocage

Le collège le Bocage est un collège public, le calendrier des procédures d'inscription est fixée par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale.

Les démarches sont à effectuer d'abord auprès de l'école où est scolarisé votre enfant puis au collège selon le planning indicatif suivant :

Entre mi-mars et début avril 2023 : les familles expriment leur vœu de collège auprès de l'école grâce à un formulaire remis par l'école.

Mi juin 2023 : Résultats des affectations. Inscription à valider en ligne (vous devez avoir un compte Educonnect) et documents complémentaires à remplir et à fournir.

Ces documents complémentaires sont à rendre directement au collège dans le courant du mois de juin.

Si votre enfant est scolarisé sur une école du secteur mais que vous résidez hors secteur, vous devrez formuler une demande de dérogation pour inscrire votre enfant au collège le Bocage. Votre inscription au collège ne deviendra définitive qu'après validation de votre dérogation par les services de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale.

# Comment se créer un compte Educonnect pour valider l'inscription de mon enfant au collège en juin 2023 ?

## EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.

### À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**
- au **livret scolaire** de mes enfants.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)



1

Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



2

Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.